

## CONSEIL MUNICIPAL

### Le conseil municipal se réunira

**Vendredi 16 février 2024 à 19h00**

**A la Mairie de La Léchère (salle du conseil municipal Jean-François ROCHAIX)**

#### ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2024.

#### FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

- DEL-2024-02-001 : Nomination des délégués au SIERSS

#### AFFAIRES FINANCIERES

- DEL-2024-02-002 : Episodes météorologiques de novembre 2023 – Demande d'aides financières Guichet unique
- DEL-2024-02-003 : Subventions exceptionnelles à l'association « Dre dans l'pentu » et à « L'Amicale des sapeurs-pompiers de Notre Dame de Briançon »

#### CONVENTIONS

- DEL-2024-02-004 : Avenant n°1 à la convention communale de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

#### TRAVAUX

- DEL-2024-02-005 : Extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune de la Léchère à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024

#### URBANISME

- DEL-2024-02-006 : Approbation de la modification n°2 du PLU de la commune déléguée de la Léchère
- DEL-2024-02-007 : Accord de principe pour la création d'un lotissement à Naves « Fontaine »

#### AFFAIRES FONCIERES

- DEL-2024-02-008 : Vente d'une partie de domaine public déclassé à Naves
- DEL-2024-02-009 : Vente des parcelles ZE 294 et 261 à Doucy
- DEL-2024-02-010 : Convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages électriques à Naves
- DEL-2024-02-011 : Désaffectation et déclassement du domaine public des parcelles AA 78, 64 et 47 en vue de leur cession

### AFFAIRES SCOLAIRES

- DEL-2024-02-012 : Approbation de la convention relative à la participation aux frais de scolarisation d'un enfant résident d'une autre commune dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) – année scolaire 2023-2024 – Commune de Sainte-Hélène-Sur-Isère

### RESSOURCES HUMAINES

- DEL-2024-02-013 : Modification du tableau des emplois n°2024-01

### DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART. L 2122-22 DU CGCT)

### INFORMATIONS - COMMUNICATIONS DU MAIRE

### QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 08 février 2024

Le Maire,  
Dominique COLLIARD

